

TITRE PROFESSIONNEL - OPERATEUR EN VIDEOPROTECTION ET TELESURVEILLANCE

L'Opérateur en vidéoprotection et télésurveillance (OVT) assure la sécurité des personnes, des lieux et des biens à distance via un système de vidéosurveillance et de gestion d'alarmes.

Il analyse et exploite des informations issues des flux vidéo et des dispositifs de télésurveillance.

L'exercice de la profession est soumis à l'obtention d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS

La formation

Cette formation permet au candidat d'accéder à un métier reconnu et réglementé dans la sécurité privée.

Elle apporte les compétences nécessaires pour surveiller, analyser et gérer des situations à distances depuis un PC sécurité ou en centre de télésurveillance dans le respect du cadre légal.

Cette formation conduit à l'obtention d'un titre certifié par l'Etat.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein (175h de formation dont période de stage inclus + 7 h d'examen).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il puisse être présenté à l'examen.

Un MAC OVT de 28h est à prévoir tous les 5 ans pour le renouvellement de la Carte Professionnelle.

Objectifs visés

- Obtenir le Titre Professionnel OVT - RNCP37879 - de niveau 4
- Exploiter des systèmes de vidéoprotection et de télésurveillance
- Sécuriser des personnes, des biens et des lieux à distance
- Analyser des situations à risques et qualifier les événements
- Déclencher et coordonner les interventions nécessaires
- Appliquer les procédures et le cadre juridique en vigueur

Public concerné

- Personne souhaitant travailler dans mes métiers de la sécurité privée en qualité d'agent de sécurité en au sein d'un PC sécurité
- Agent de sécurité souhaitant se spécialiser
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (hesp@hesp-formation.com)**

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY et HESP ANNEMASSE.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 2 mois avant le démarrage de la formation.**

Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 12 personnes maximum

Pré-requis

- Être majeur
- Détenir une Autorisation Préalable délivrée par le CNAPS suite à l'étude du casier judiciaire (ou détenir un numéro de carte professionnelle en cours de validité).
- Réussir le test préalable à la formation de connaissance de la langue française oral et écrit (Equivalent Pro Delf B1).
- Aptitude à travailler sur écran et en environnement PC sécurité

Objectifs pédagogiques

- Exploiter un système de vidéoprotection
- Observer, analyser et qualifier une situation à risque
- Appliquer le cadre juridique de la vidéoprotection
- Respecter les libertés publiques et la protection des données
- Alerter et transmettre les informations utiles
- Travailler en coordination avec les acteurs de la sécurité

Programme

SOCLE DE BASE : Module juridique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître le livre VI du Code de la Sécurité Intérieure ➤ Connaître les dispositions utiles du Code pénal ➤ Maitriser l'application de l'article 73 du CPP ➤ Maitriser les garanties liées au respect des libertés publiques ➤ Respecter la déontologie professionnelle
BLOC 2 : Module Secours, conflits et communication	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS ➤ Savoir analyser les comportements conflictuels ➤ Savoir résoudre un conflit ➤ Savoir transmettre des consignes ➤ Réaliser une remontée d'informations
SOCLE DE LA SPECIALISATION : Module juridique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les dispositifs utiles encadrant l'activité de vidéoprotection ➤ Connaître la réglementation Européenne
BLOC 2 : Module opérationnel et stratégique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir détecter et prévenir face aux menaces Terroristes ➤ Savoir alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention ➤ Savoir alerter les secours ➤ Savoir repérer, analyser et alerter les comportements à risque ➤ Connaître et maitriser les différents systèmes de sécurité et outils de travail ➤ Savoir exploiter les informations véhiculées par les images ➤ Savoir développer les capacités de vidéoprotection ➤ Maitriser les systèmes d'exploitation

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives.
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours.
- Cas pratiques et mises en situation d'intervention
- Mise à disposition de notre plateforme numérique (veille réglementaire, documents pédagogiques...)

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis de chaque BLOC (TEST d'entraînement corrigés et mises en pratique). Une feuille d'évaluation individuelle remplie par le formateur permet de s'assurer de la bonne compréhension par le candidat des connaissances de tous les modules.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Examen final :

- Epreuves théoriques (QCM/Projet professionnel)
- Epreuves pratiques sur systèmes de vidéo-protection
- Mise en situation professionnelles devant le jury

La certification est obtenue si l'ensemble des BLOCS de compétences est validé. A l'issue de la formation, le candidat obtient son diplôme du Titre professionnel d'Opérateur en Vidéo-protection et en Télésurveillance.

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants sont validés par les instances qui régissent les formations du domaine de la sécurité. Ils sont qualifiés et validés par la CNP.

Tarifs: Accédez à notre grille tarifaire

Délais d'accès : 2 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Contact : par mail à : hesp@hesp-formation.com

Modalités et conditions d'inscriptions: Téléchargez notre dossier de candidature

Conditions générales de vente : Consultez nos CGV